



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

S/24499

28 août 1992

AUG 31 1992

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UNISA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 27 AOUT 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT  
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA BOSNIE-HERZEGOVINE AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du  
21 août 1992, qui vous est adressée par le Président de la République de  
Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Alija Izetbegovic.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette  
lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

ANNEXE

Lettre datée du 21 août 1992, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Président de la  
Bosnie-Herzégovine

Bien que le Conseil de sécurité ait adopté deux nouvelles résolutions concernant l'aspect humanitaire de la situation en Bosnie-Herzégovine, l'agression contre ce pays se poursuit et la cible en demeure la population civile innocente.

La situation est particulièrement grave dans les villes assiégées de Gorazde, Jajce et Bosanski Brod, fortement bombardées par les avions militaires de l'armée yougoslave ces derniers jours.

Ces avions utilisent des bombes-grappes et des bombes au napalm, qui sont interdites par la communauté internationale. Une attaque aux roquettes contre Gorazde a détruit une partie de l'assistance humanitaire arrivée la veille seulement.

Sarajevo, la capitale, demeure la cible d'attaques quotidiennes de l'artillerie. La méthode a changé, les bombardements sont devenus moins fréquents, mais les armes utilisées sont plus destructrices (lance-roquettes à têtes multiples de 155 mm et 180 mm). Les résultats demeurent les mêmes. Dans la seule ville de Sarajevo, on compte environ 10 morts et 40 à 80 blessés par jour parmi la population civile.

Nous exigeons que, conformément aux résolutions qu'il a déjà adoptées, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies prenne des mesures qui mettront définitivement un terme à toutes les activités militaires de l'armée yougoslave dans la République de Bosnie-Herzégovine et feront cesser toutes les formes de persécutions et de massacres de civils innocents.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président

(Signé) Alija IZETBEOVIC

-----